

La VAE et les Régions : mises en œuvre et perspectives

ATELIER 3

« L'accompagnement et le suivi post-VAE :
quel périmètre ? Quelle organisation pour le
choix des prestataires ? Comment garantir la
qualité ? Comment organiser le suivi post-
VAE en cas de validation partielle ? »



VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

Lyon 30 mars 2007

L'information, le conseil et l'assistance au candidat VAE en Poitou-Charentes :

- Quelques points de repères
- Les principales étapes depuis 2003
- L'offre de service 2007

De l'accompagnement vers la VAE à l'accompagnement dans la VAE :

- Précisions
- la démarche de mise en oeuvre
- les caractéristiques du marché VAE
- Garantir la qualité du dispositif
- L'accompagnement vers...
- L'accompagnement dans ...

VAE
Validation des Acquis de l'Expérience



Le suivi post VAE : une étape du processus en construction

L'information, le conseil et l'assistance au candidat VAE en Poitou-Charentes :

points de repères

REGION

- 1 713 000 hab.
- Pop. de 39 ans de moyenne d'âge
- 766000 actifs
- Taux d'activité de 72,2 %
- 50 % des actifs a un niveau de formation égal ou sup. au niv. V (54,6% en France)
- 22 % des adultes et des jeunes sortis de formation initiale ne possédaient aucun diplôme en 99
- Un tissu économique dense d'artisans et de petites entreprises



VAE

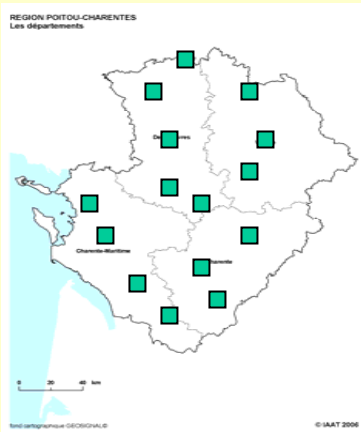
Validation des Acquis de l'Expérience



L'information, le conseil et l'assistance au candidat VAE en Poitou-Charentes :

points de repères (suite)

VAE 2006



- 15 PRC
- 2823 personnes conseillées
 - 68 % de femmes
 - 60 % âgées de 30 à 44 ans
 - 40 % actifs non occupés
 - 71 % de candidats de niv. IV et V
 - 11 % niv. Infra V
- 771 chèques VAE attribués

Les principales étapes depuis 2003

2003

- Création de la MRVAE
- Constitution des partenariats locaux et des comités de pilotage animés par les missions locales
- Formation initiale et habilitation des conseillers
- Ouverture des Points Relais Information Conseil

Les principales étapes depuis 2003 (suite)

2004

- Mise en service de l'Extranet et de l'espace collaboratif VAE

- Professionnalisation des conseillers habilités

Les principales étapes depuis 2003 (suite)

2005

- Prise en charge par la Région de l'organisation des PRC
- Appel à projet avec financement du pilotage et du conseil
- Création du chèque VAE

Les principales étapes depuis 2003 (suite)

2006

- Création de 8 postes de Chargés de Mission VAE installés dans la mesure du possible dans les MDE
- Protocole d'accord Région PC et Assédics Limousin/PC sur la mise en complémentarité des financements de la VAE
- Appel d'offre pour les prestations d'accompagnement vers et dans la VAE

Les principales étapes depuis 2003 (suite)

2007

- Attribution des marchés VAE : 28 lots
- Mise en place du « service d'Accueil, d'Information, d'Orientation et de Conseil sur la VAE » qui intègre le réseau des PRC

L'offre de service 2007

- Un service d'Accueil, d'Information, d'Orientation et de Conseil sur la VAE de proximité impliquant l'ensemble des acteurs de la vie professionnelle
- Un réseau d'acteurs directement opérationnels :
 - 8 Chargés de mission VAE et Formation
 - 16 Partenaires de cultures complémentaires conventionnés pour l'information-Conseil (CIBC, CIDF, CM, CCI, SOP AFPA, MDE, CS...)
 - 37 conseillers habilités + 24 act. en cours de formation
 - 3 opérateurs en charge de l'accompagnement vers la VAE
 - 23 opérateurs Assédics/Région en charge l'accompagnement dans la VAE

Caractéristiques du marché VAE

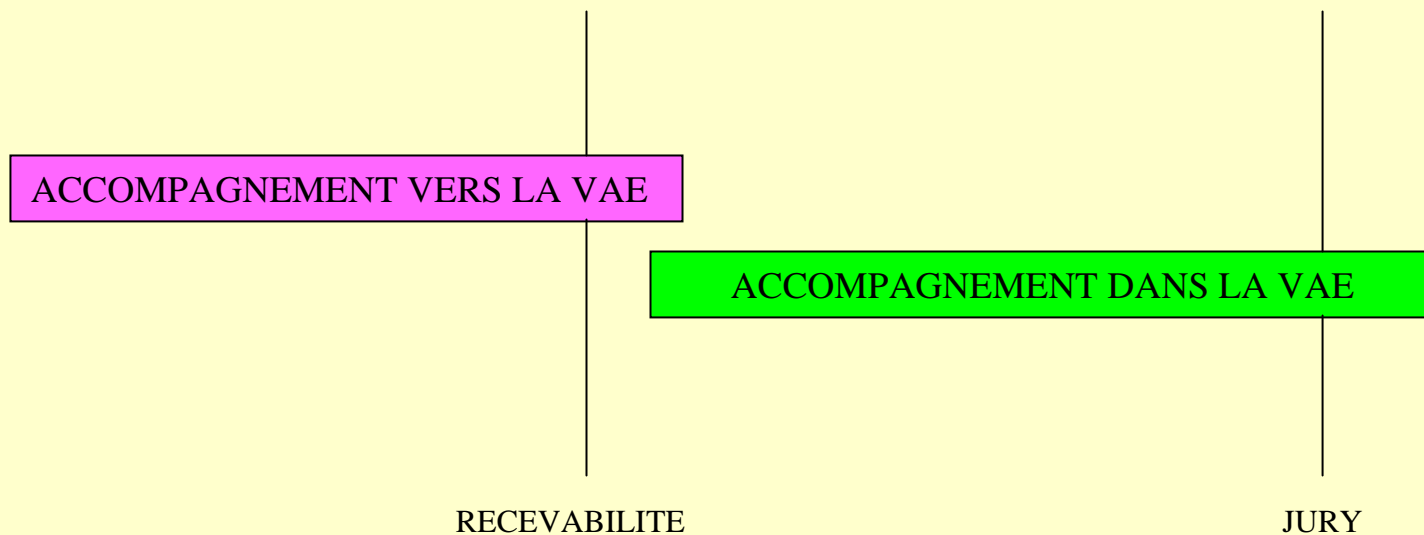
- Marché à bons de commande, sans montant minimum et maximum.
- Conclu pour 1 an renouvelable 2 fois
- Marché à 28 lots, mono et multi - attributaires :
 - Prestations d'accompagnement vers la démarche de VAE (lots 1 à 4),
 - Prestations d'accompagnement dans la procédure de validation (lots 5 à 23),
 - Modules de formation obligatoire en vue de l'obtention des diplômes d'aide soignant et d'auxiliaire de puériculture par VAE (lots 24 à 28).

L'offre de service 2007 (suite)

- Un prévisionnel de 4560 conseils pour 2007 dont 1600 à la charge des CM VAE-Form.
- Le soutien de l'Agence Régionale de Formation Tout au long de la vie : organisation des temps de professionnalisation, gestion et capitalisation des données

De l'accompagnement vers la VAE à l'accompagnement dans la VAE :

précisions



VAE

Validation des Acquis de l'Expérience



La démarche de mise en oeuvre

- Au départ : réflexion partagée entre les Assédics Limousin PC et la Région PC pour la mise en place d'un appel à projet conjoint (financement de l'accompagnement dans la VAE)
- Principe retenu : les candidats éligibles au titre du chèque VAE doivent avoir le choix du prestataire d'accompagnement.
- Ajustement : choix limité à une liste d'organismes pré identifiés pour éviter le développement d'un marché potentiellement très attractif sur le plan économique
- Ouverture à de nouveaux prestataires non traditionnellement positionnés sur ce type d'action

- Ouverture à de nouveaux prestataires non traditionnellement positionnés sur ce type d'action
- Intervention du service juridique de la Région : le principe d'attribution d'une aide individuelle déclenchant une prestation faisant appel à un opérateur externe relève du code des marchés
- Pour des raisons de délais le projet d'un appel d'offre commun Assédics-Région est abandonné
- Appel d'offre lancé en novembre 2006

L'accompagnement vers la VAE

- Finalité :

Permettre aux publics en situation de précarité d'entrer dans le dispositif de VAE en bénéficiant d'un accompagnement sur mesure

- Objectifs intermédiaires:

- Appropriation de l'information sur le dispositif VAE
- Vérifications des conditions légales
- Aide à la décision d'être candidat sur une ou des certifications
- Préparation du dossier de recevabilité

VAE
Validation des Acquis de l'Expérience



L'accompagnement vers la VAE (suite)

- Critères de choix des prestataires :
 - une couverture départementale
 - En relation étroite avec le réseau des PRC du territoire
 - En capacité de désigner d'un accompagnateur référent opérationnel sur la VAE
 - En capacité de d'utiliser des outils de mutualisation des données et des pratiques gérés par l'ARF (esp. collaboratif / Extranet)
 - Connaissance et respect des textes en vigueur et relatifs à la VAE

Prestataires retenus

- Organismes implantés à l'échelon régional

- Expériences communes :
 - accompagnement des publics en difficultés
 - pratique du bilan de compétences
 - pratique du conseil VAE
 - implication dans des programmes d'étude et d'action type EQUAL

L'accompagnement dans la VAE

- Préalable : le candidat doit s'être vu notifié sa recevabilité
- Contenu :
 - Aide méthodologique à l'élaboration du dossier
 - Explicitation des attendus du certificateur
 - Préparation à la phase d'évaluation
 - Point d'étape post jury en cas de refus ou de VAE partielle
 - Mutualisation des données sur l'Extranet régional

Accompagnement dans la VAE (suite)

- Public bénéficiaire :
 - Demandeurs d'emploi non indemnisés ou en ASS
 - Les personnes souhaitant faire valoir leur expérience bénévole
 - Les conjoints et collaborateurs sans statut
 - Les personnes en congé parental
 - Les collaborateurs de la Région

L'accompagnement dans la VAE (suite)

- Critères de choix des prestataires :
 - Proximité de la réponse
 - Individualisation de la réponse
 - Explicitation de la relation avec le ou les certificateurs
 - Professionnalisation des accompagnateurs
 - Justification des raisons de choix des lots

Les prestataires retenus

- 95 % d'organismes de formation
- Affectation régionale pour les diplômes de l'enseignement supérieur et les titres du ministère du travail
- Affectation départementale pour les certifications des autres ministères
- Jusqu'à trois opérateurs par département et par ministère

Garantir la qualité du dispositif :

- le rôle centralisateur des chargés de mission (prescriptions)
- La présence sur le terrain qui permet une relation de proximité
- La mutualisation des données sur Extranet
- Pistes de travail : la professionnalisation des accompagnateurs

Suivi post VAE : une étape du processus en construction

- Actuellement, la prestation d'accompagnement dans la VAE comprend un entretien bilan après la décision du jury
- Dispositif régional de formation propose le chèque formation (principalement pour les DE indemnisés), le chèque femme.
- Expérimentation DRTEFP : prestation post jury en vue d'accompagner le candidat en cas de VAE partielle